

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA 1^{er} COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_003BIS/AONO/C.BTA 1ER/SG/ST/CIPM/2025 Du _22/08/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BONIS 2 - KPWANDJANG - BIRPONDO (14 000ML) DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BIP MINADER - EXERCICE 2025

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'entretien du tronçon de route communale Bonis 2 - Kpwandjang - Birpondo (14 000ML) DANS la commune de BERTOUA 1^{er}, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est (lot unique).

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installations ;
- Nettoyage-terrassements.

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais et disposant d'une attestation de catégorisation ou de la décision rendant publique leur classification dans l'une des catégories visées par la présente consultation.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINADER, EXERCICE 2025 pour un montant prévisionnel de 23 000 000 (Vingt-trois millions) Francs CFA TTC

5- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>; <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) et sur le site internet de la Commune de BERTOUA 1^{er} www.mairiebertoua1.com.

6- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour ce dossier est exclusivement en ligne.

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis à la Mairie de Bertoua 1^{er} après versement dans le compte numéro 10034 - 11010 - 96557440002 - 57 de la Commune de Bertoua 1^{er} logé à la banque Atlantique agence de Bertoua, ou à la Recette Municipale de la Commune de BERTOUA 1^{er} d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Cinquante mille (50 000) francs CFA .

8- REMISE DES OFFRES

8-1 - L'Offre devra être exclusivement transmise en Ligne par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le _16/09/2025_, à 9 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « COPIE DE SAUVEGARDE », en plus de la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_003BIS/AONO/C.BTA 1ER/SG/ST/CIPM/2025 Du 22/08/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BONIS 2 - KPWANDJANG - BIRPONDO (14 000ML) DANS LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{er}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (Lot Unique)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8-2- Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

NB : Le non-respect du format et la taille des fichiers numérisés des offres entraîne le rejet systématique des offres.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière seront attachées en version numériques dans la plateforme COLEPS et une copie de sauvegarde enregistrée dans une clé USB ou dans un CD/DVD, placée dans une enveloppe contenant la mention du DAO.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Le non-respect de la taille du fichier.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de BERTOUA 1^{ER} le 16/09/2025, à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de BERTOUA 1^{ER}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de passation des marchés de la Mairie de Bertoua 1, les plis déclarés recevables seront confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission ou non-conformité de cette dernière notamment entre autres son non-timbrage ou l'absence de mention manuscrite de l'Établissement financier émetteur;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission ;
- 4) Absence attestation de catégorisation.

b. Offre technique

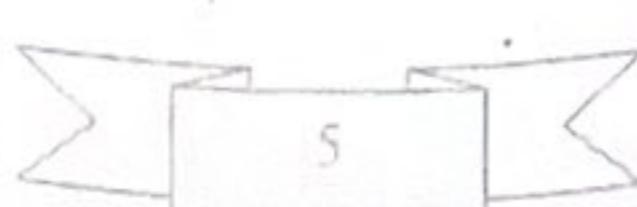
- 1) Fausses déclaration ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini dans le RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet ;
- 4) Non prise en compte du volet de la main d'œuvre dans un sous détail de prix unitaire.

B. Critères essentiels

- 1) Justification de la possession en propre d'un bulldozer ;
- 2) Justification de la possession en propre d'une chargeuse ;
- 3) Justification de la possession en propre d'une nivelleuse ;
- 4) Justification de la possession en propre d'un camion benne ;
- 5) Justification de la possession en propre d'une bétonnière ;
- 6) Justification de la possession en propre d'un groupe électrogène ;
- 7) Justification de la possession en propre d'un compacteur à pneus ;
- 8) Justification de la possession en propre d'une pelle mécanique (excavatrice) ;
- 9) Production d'une méthodologie d'exécution des travaux
- 10) Description du mode d'exécution dans la méthodologie de chaque lot de travaux énuméré dans le devis quantitatif et estimatif
- 11) Existence d'un planning des travaux comprenant toutes les tâches du devis quantitatif et estimatif
- 12) Existence d'un planning d'approvisionnements et de mobilisation du matériel concordant avec le planning d'exécution des travaux
- 13) Concordance entre la durée d'exécution de chaque tâche avec leur représentation sur le planning d'exécution des travaux



N.B Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage d'au moins 12 « oui » sur 13, seront examinées,

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit : 460 000 (Quatre cent soixante mille) Francs CFA.

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

Sous réserve des dispositions de l'Article 99 du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

16.1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bertoua 1^{er}, aux numéros de téléphones : 696 164 132/676 961 284.

Ils peuvent également être obtenus en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

16.2. Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/LD ;
- ✓ CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-BERTOUA 1ER;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.

BERTOUA 1^{ER}, le 22/08/2025

Le Maire, Maître d'Ouvrage

Autorité Contractante



GEMBELL D'PACK Olivier Cromwell